- questions devraient être posées quand la Chambre est formée en comité.
  - M. Tustin: J'avais une question à poser.
- M. l'Orateur suppléant: Le débat est maintenant clos.
- M. Sinclair: La Chambre se forme en comité immédiatement.
- M. Shaw: Puis-je poser une seule question à l'adjoint parlementaire?

L'hon. M. Fournier: En comité.

- M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! crois qu'il vaudrait bien mieux que la Chambre adopte la motion et se forme en comité; on pourra ensuite poser ses questions.
- M. Shaw: La seule difficulté c'est que je doute fort qu'il existe une disposition qui nous permette d'étudier ce point.
- L'hon. M. Fournier: Il faut respecter le Règlement.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour le 2° fois et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Dion.)

Sur l'article 1-Liste A modifiée.

- M. Tustin: J'ai une seule question à poser à l'adjoint parlementaire. Il a plutôt écarté la question de la majoration du prix de la margarine en disant que le prix du beurre a subi une hausse considérable et que le prix de la margarine a monté aussi à cause de l'offre et de la demande. Il y a quelques semaines, le prix du beurre a monté d'environ 20c. la livre. Immédiatement après, le prix de la margarine a monté de 10 ou 12c. la livre. J'arrive à la question que je veux poser à l'adjoint parlementaire. Le prix du beurre a diminué d'environ 20c. L'adjoint parlementaire pourrait-il dire à la Chambre pourquoi la pleine hausse du prix de la margarine a été maintenue jusqu'aujourd'hui?
- M. Sinclair: Ignorant tout du prix de revient de la margarine, je tiens à dire que c'est probablement pour la raison qu'a exposée le député de Kamloops, c'est-à-dire que les frais de production ont augmenté; les salaires et les prix des matières premières n'ont pas cessé d'augmenter.

Si cet écart est supprimé, l'argument des intéressés à l'industrie laitière—selon lequel le beurre doit maintenant être en meilleure position, en ce qui a trait à la concurrence,aura quelque force car c'est l'importance de l'écart entre le beurre et la margarine qui a rendu ce dernier produit si attrayant, surtout chez les gens à faible revenu.

M. Fulton: Fait personnel, monsieur l'Orateur! Je suis persuadé que l'adjoint parle-[M. Sinclair.]

- M. l'Orateur suppléant: Je crois que les mentaire n'avait pas l'intention d'affirmer,bien que ses paroles le laissent croire,-que je soutenais que le prix de la margarine a monté par suite de la hausse des frais de production.
  - M. Sinclair: Non, j'ai parlé du beurre.
  - M. Fulton: Il s'agissait du prix de fabrication du beurre. J'ai dit qu'à mon avis aucune augmentation des frais de fabrication de la margarine ne motivait la majoration qui vient de se faire sentir.
  - M. Cruickshank: Qu'on me permette un mot à cet égard. Je ne répondrai pas en détail à l'adjoint parlementaire. Je pourrais moi aussi formuler quelques observations touchant un banquet auquel j'ai été invité, mais j'ignore si le fait influerait ou non sur les huiles. Je ne me propose pas de m'arrêter à ce détail. Le représentant de Spadina a, ce me semble, parfaitement établi ce point, de sorte que le débat sur cette question est clos, ce qui est à l'avantage de tous les intéressés.

On a signalé que la margarine se vend dans ma circonscription. J'aime ces interruptions quand elles viennent des sections de chemin de fer les moins importantes, comme celle de Kenora. Ma circonscription contient deux sections, celle du National-Canadien et celle du Pacifique-Canadien.

- M. Benidickson: Il y en a six dans la mienne.
- M. Cruickshank: C'est vrai, il y a six sections ferroviaires dans votre circonscription mais c'est tout ce qu'il y a.
- L'hon. M. Martin: Il y a un excellent dé-
- M. Cruickshank: Je ne l'ai pas nié. Cette circonscription a un excellent député. De fait, je puis le comparer à celui d'Essex-Est qui cherche toujours à suivre l'exemple du représentant de Fraser-Valley et d'obtenir le plus possible pour sa circonscription.

On a dit que je m'occupe un peu trop exclusivement de ma propre circonscription. Quand j'ai été élu pour la première fois en 1940, c'était surtout pour que je fasse de mon mieux en vue d'aider les cultivateurs laitiers de ma circonscription ainsi que mes autres commettants, ensuite pour représenter, au mieux de ma connaissance, la province que j'habite et les circonscriptions environnantes de la mienne et enfin, en troisième lieu, pour aider à assurer la prospérité de l'économie canadienne. Pendant trois ou quatre ans, c'est ce que j'ai essayé de faire, surtout les mardis et vendredis, mais je n'ai eu que très peu d'appui de la part des représentants d'autres régions.